

Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 12 janvier 2015 à 20h

Présents : Mmes Lucie HUDRY, Lydie JEAN

MM Eric CHAPUIS, Philippe GRANDGUILLAUME, Gilles MINNEBO, Nicolas MONNOT, Patrick PETIGNY, Thierry POLETTI.

Absents excusés : Béatrice HEIDMANN (procuration donnée) Anthony DESMOUSSEAUX.

Personnel communal : supplément familial de traitement pour Madame GIONA oublié par la commune de mars 2006 à 2010 : 1350.80 € seront payés à Mme Gioana.

Mme Gioana demande des heures complémentaires pour la distribution d'un journal supplémentaire soit 1h30. (son contrat prévoit 12h/an pour distribuer le journal des culs fouettés, soit 8 journaux par an.

Vote : Pour 9/9.

Indemnités de conseil demandées par Mme Valérie BONNAMOUR du Trésor Public pour 193.86€.

Vote : 5 Contre – 4 Pour.

Dossier assainissement :

Un passage caméra doit être refait à certains endroits (les anciens passages datent de 2002). Une étude est demandée à la Police de l'Eau. Le dossier doit être bouclé pour septembre 2015. Les travaux d'assainissement devraient débiter au printemps 2016.

Location MTL : critères de location 2015

Augmentation de la location suite à l'augmentation de l'électricité et maintenant à la facturation des poubelles de la salle des fêtes par le SICTOM.

Soit **100€** la journée et **180€** le week-end pour les habitants d'Ougney.

Soit **120€** la journée et **336€** le week-end pour l'extérieur

Les frais nettoyages et caution ne changent pas.

La gratuité de location pour chaque association d'Ougney, est accordée pour une fois par an pendant la période estivale de mai à septembre.

Vote : 7 Pour – 1 Contre – 1 Abstention.

Appartement du boulanger :

Chauffage :

Le chauffagiste a réalisé le relevé du chauffage au 31/12/2014.

Un calcul a été fait pour la consommation du radiateur du logement adjacent, branché par erreur sur la boulangerie, soit 50€ par an.

Une remise de 250€ (50€ x 5 ans) à déduire sur la somme qu'il doit à la mairie au 31/12/2013.

Une remise de 500€ a déjà été consentie en 2013 par l'ancien maire.

Vote : 4 Abstentions – 5 Pour

M. Grandguillaume précise qu'il s'abstient : « c'est au chauffagiste de payer les 250€ et non à la commune »

Electricité :

Dans l'appartement du boulanger se trouve un sous-compteur (illégal) l'ancien maire ne se souvient pas qui a commandé les travaux, ni l'entreprise qui l'a posé.

Coût de la remise en état : 4 171.17€.

Un nouveau chauffe-eau a été installé à la boulangerie. (Coût : 875€TTC)

Recensement de la Population :

Suite à la demande de la mairie , 4 personnes se sont proposées. Nous les en remercions.

Mesdames Faivre Marie-Agnès et Laplanche Elisabeth ont été retenues et ont effectué le stage.

Site Internet :

Le site est en cours d'actualisation, vous pouvez à nouveau le consulter. Les comptes-rendus seront visibles sur le site.

100 ans de Madame Denise GIRARD, le 13 février 2015.

La commune prévoit de lui souhaiter, mais en petit comité, son état de santé ne permet pas de la fêter avec tous les habitants de la commune. La commune mettra à disposition une carte d'anniversaire disponible en mairie qui pourra être signée par tous les habitants.

DPU : droit de préemption urbain :

Aucun bâtiment n'a été retenu à première vue d'être préemptée.

Livrets de naissance pour chaque enfant né depuis 2014.

Le Crédit Mutuel de Marnay donne 30€ par enfant, la commune abonde pour 20€ soit un livret à 50€

Le Crédit Agricole de Dole donne 15€ par enfant, la commune abonde pour 20€, soit un livret à 35€

Vote pour le Crédit Mutuel : 9 Pour.

Téléthon 2014 des enfants

Les enfants ont réalisé 339 tours du lotissement de Pagney ce qui représente $339 \times 0.40\text{€} = 135.60\text{€}$

A verser à la caisse des écoles.

Vote : 9 Pour.

Protection MTL (salle des fêtes)

Les Bâtiments de France sont venus sur place pour nous préciser le type de barrières à installer en vue de la protection des enfants se trouvant là pendant l'ALSH (périscolaire) et les TAP (activité périscolaire).

Un plan et projet sera effectué. Jura nord financerait 50% du projet.

Questions diverses :

Affouage : en cours, les inscriptions sont en cours et doivent se terminer **le 29 janvier 2014.**

Modification du règlement : port du casque, pantalon et chaussures de sécurité obligatoires.

Un tirage au sort sera effectué.

Nicolas Monnot attend le rendez-vous avec le garde forestier, Mr Marc GERARD.

Chauve-souris : réunion des élus à la salle de Vitreux le 24 février 2015 à 20heures.

Fleurissement de la commune : proposition est faite aux habitants proches des bacs communaux pour y planter des fleurs au printemps. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à la mairie.

Rappel : pour les chiens errants, un habitant s'est fait agressé et mordu par un chien, rue du four.

Fin de la réunion du conseil municipal.